

01/12/2016 : Modification du code des douanes de l'UE: « vers une meilleure protection des frontières douanières, économiques et industrielles » - Philippe Juvin (LR, PPE, Fr)

« Il existe aujourd'hui des failles importantes dans la surveillance de nos frontières douanières, économiques et industrielles qu'il convient de corriger au plus vite », a déclaré Philippe Juvin, rapporteur pour le Groupe PPE sur le règlement relatif à la modification du Code des douanes de l'UE, voté aujourd'hui en session plénière du Parlement européen.

« L'adoption de ce règlement permettra de combler ces lacunes et d'étendre les contrôles douaniers ainsi que les contrôles vétérinaires et phytosanitaires à l'ensemble des marchandises qui entrent dans l'Union européenne », a expliqué le député européen.

« Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour permettre aux autorités douanières nationales d'opérer une surveillance douanière efficace et d'effectuer les analyses de risques nécessaires », a conclu Philippe Juvin.